

Assurons
un monde
plus ouvert



Résultats annuels

2022

Normes IFRS 9 et 17

Avertissement



Cette présentation expose des informations préliminaires non auditées susceptibles d'être complétées et ajustées.

Ce document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Ces risques et aléas peuvent concerner par exemple l'évolution de la conjoncture économique et les performances des marchés financiers, les décisions et changements d'ordre législatif ou réglementaire, la fréquence et la gravité des sinistres assurés, l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change, les changements intervenant dans les politiques des banques centrales ou des gouvernements, les procès ou actions en justice, les effets des acquisitions et des cessions, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence. Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser, du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.

Certains éléments de l'exercice précédent peuvent être reclassés afin qu'ils soient cohérents avec les données de l'exercice actuel. La somme des données chiffrées présentées dans le présent document peut ne pas correspondre exactement au total indiqué dans les tableaux et le texte. Les pourcentages et variations en pourcentages sont calculés sur la base de données chiffrées complètes comprenant également les décimales, c'est pourquoi le présent document peut contenir de légères différences dans les sommes et pourcentages en raison des valeurs arrondies. Les résultats définitifs de CNP Assurances en matière de solvabilité doivent être soumis ultérieurement aux autorités de supervision et peuvent différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce document.

Ce document peut contenir des indicateurs alternatifs de performance (par exemple le résultat brut d'exploitation) que CNP Assurances estime être des indicateurs utiles, mais qui ne sont pas reconnus par les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Par conséquent, ces indicateurs doivent être considérés comme des compléments, et non comme des substituts, au bilan et au compte de résultat déterminés conformément aux normes IFRS. Comme toutes les entreprises ne les définissent pas de la même manière, ces indicateurs peuvent ne pas être comparables à des indicateurs de même appellation utilisés par d'autres entreprises.

Sommaire

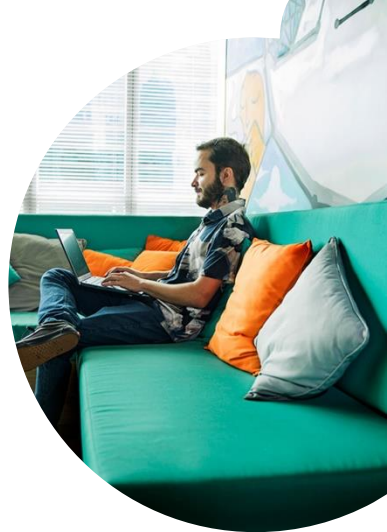
01 Passages de normes
IAS 39 à IFRS 4
IFRS 9 à IFRS 17

02 Performance
financière

03 Gestion du bilan

04 Patrimoine
économique

05 Annexes



Messages clés

Les **qualités intrinsèques** de l'entreprise **ne sont pas modifiées**



Le nouvel environnement normatif ne remet pas en cause les **qualités intrinsèques** du **modèle économique** de l'entreprise :

Solvabilité, liquidité, notations, capacité à générer du **résultat récurrent** et **stratégie** restent **inchangées**.

Une **volatilité réduite** de nos **fonds propres** versus une **volatilité accrue** du **résultat**



Nos **fonds propres, solides**, deviennent **moins volatils** sous l'effet du rôle « amortisseur » de la **CSM** et d'une **meilleure adéquation économique actif/passif**.

Notre **Résultat**, alimenté en partie par la **CSM**, devient **plus volatil** du fait des **effets de marché impactant la CSM**.

Une **communication financière** qui **s'adapte** et **évolue** en fonction de la nouvelle norme

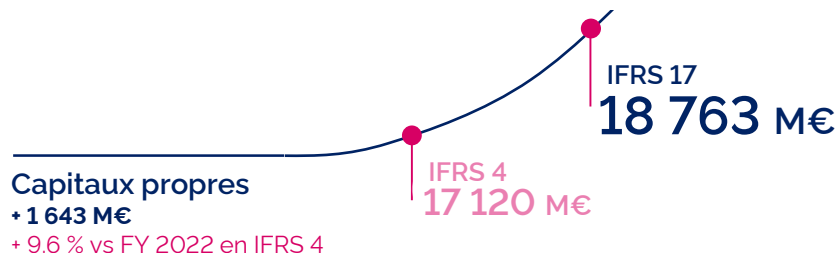


La norme IFRS17 s'appuie sur **3 nouveaux indicateurs** (**la marge pour services contractuels-CSM, l'ajustement pour risque-RA, la marge d'assurance**) reflétant l'objectif de projection de nos activités.

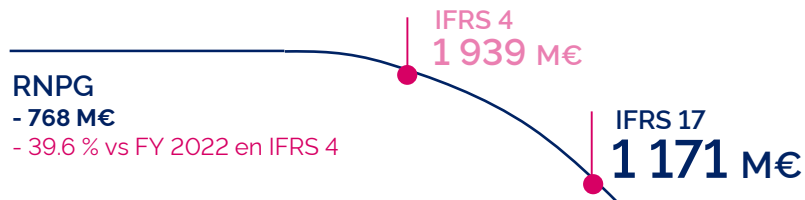
Les grands **indicateurs financiers usuels** seront toujours présentés (**RBE, RNPG, fonds propres,...**) mais ils seront calculés différemment.

Chiffres clés

Un écart capitaux propres qui reflète la résilience de l'entreprise face à la hausse des taux



Un impact de la norme sur les revenus du compte propre qui explique l'écart sur le RNPG



De nouveaux indicateurs

17,3 Md€ (-0,2 Md€)¹

CSM

Nouveau rythme de reconnaissance des profits en résultat

29,8 Md€ (-2 Md€)¹

CSMN² + Capitaux propres

Nouveau représente le patrimoine économique de l'entreprise

Des qualités intrinsèques conservées

230 %

Taux de SCR Groupe

Inchangé

36,2 Md€

Chiffre d'affaires *Non GAAP*³

Inchangé

14,1 Md€

PPE

Inchangée

A1 / A+ / A+

Moody's / Fitch / S&P

Inchangées

40 % - 50 %

Politique de distribution de dividende

Inchangée

01

Passage de normes

IAS 39 à IFRS 4

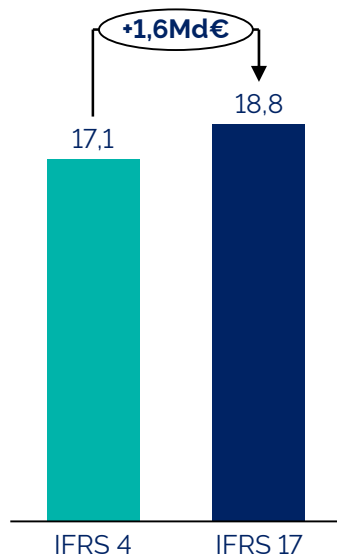
IFRS 9 à IFRS 17



Des effets de compensation entre capitaux propres et RNPG

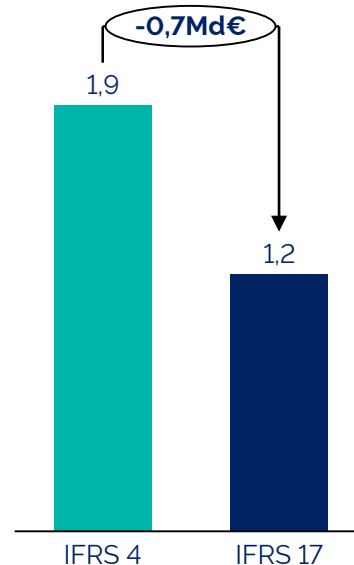
Capitaux propres au 31.12.2022

(Md€)



RNPG au 31.12.2022

(Md€)

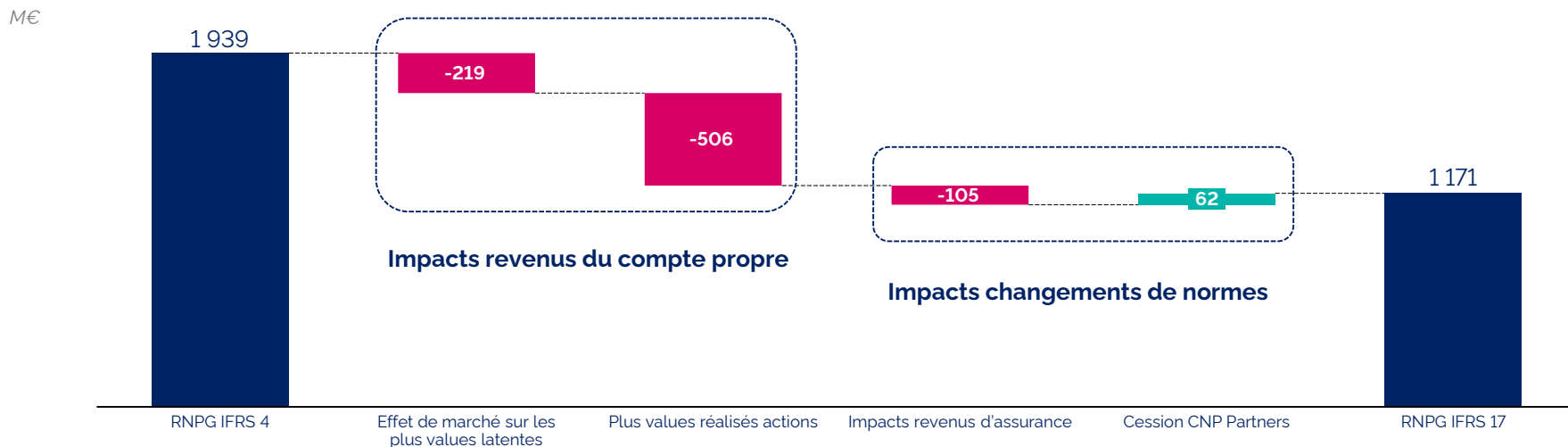


Les **capitaux propres** sont plus résilients dans un contexte de hausse des taux en IFRS 17 qu'en IFRS 4 grâce à une meilleure adéquation actif/passif ; le passif étant en valeur de marché, lorsque les taux montent, actifs et passifs évoluent désormais de manière plus similaire.

Le **RNPG est en écart de - 0,7 Md€** du fait de la moindre contribution des revenus du compte propre en RBE.

Un RNPG en écart de - 0,7 Md€

En raison du repositionnement des revenus du compte propre



Le RNPG IFRS 17 s'élève à 1,2 Md€ vs 1,9 Md€ en IFRS 4 présentant un écart de -768 M€ en raison de :

plus values réalisées actions (506 M€) qui ne contribuent plus au RNPG

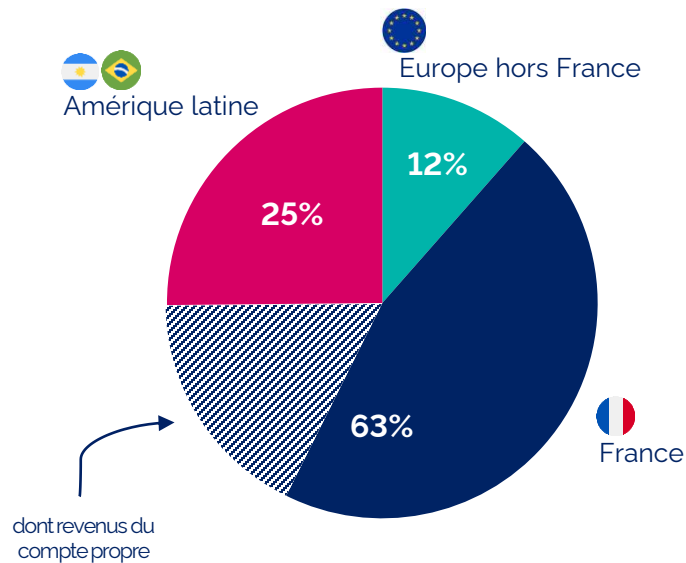
plus ou moins values latentes (sur OPC, immobilier et non coté) impactant désormais le RNPG (- 219 M€)

l'impact du changement de normes IFRS 17 pour - 43 M€ avec :

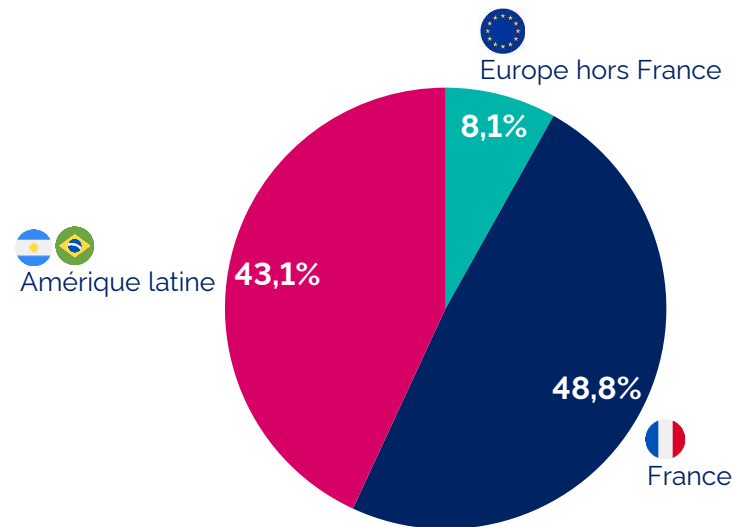
- un effet défavorable prospectif des indicateurs économiques (hausse des taux, l'inflation, baisse des actions) pénalisant les marges d'assurances.
- la réévaluation du bilan de CNP Partners sous IFRS 9/17 sur la plus value de cession passant de - 3 M€ à + 59 M€.

Des contributions au RBE modifiées

RBE sous IFRS 4



RBE sous IFRS 17



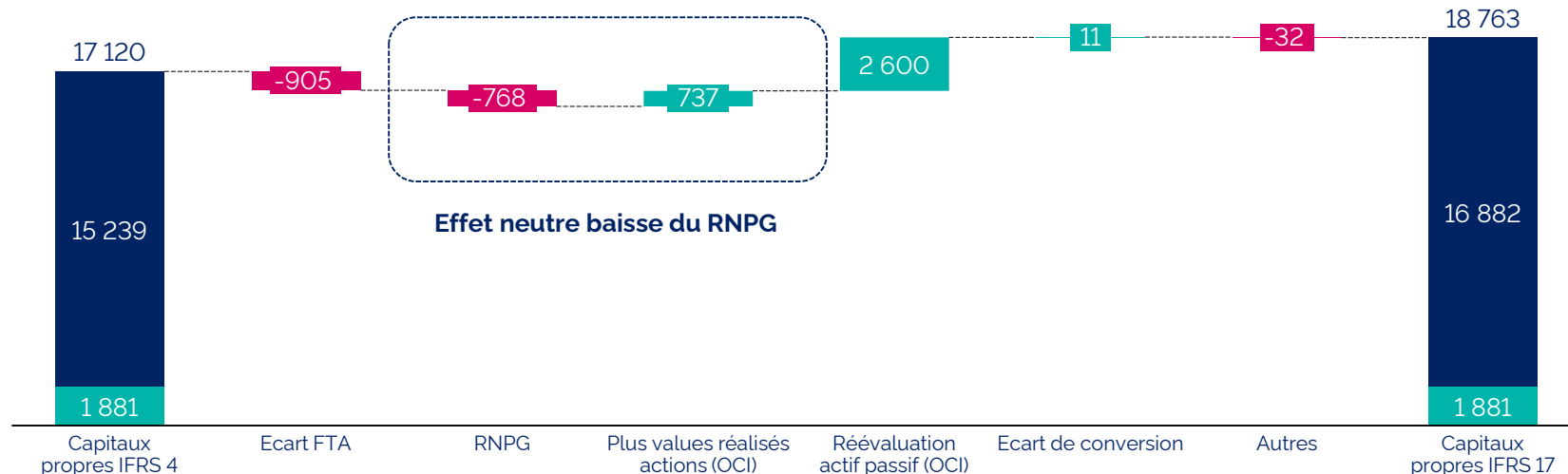
La contribution de la France au RBE passe de 63 % à 49 %, lié principalement à la non prise en compte de certains revenus provenant du compte propre.

La contribution de l'Amérique latine augmente de 25% à 43% en raison du rythme plus élevé de relâchement de la CSM et de la baisse de la contribution France

Un écart de + 1,6 Md€ des capitaux propres

Liée à une meilleure adéquation actif/passif

M€



Les **capitaux propres** sont en écart de - 0,9 Md€ à la transition.

Un impact réévaluation positif de + 2,6 Md€ dû à une meilleure symétrie entre l'évolution des passifs et l'évolution des actifs. L'actif et le passif en IFRS 17 évoluent de manière plus symétrique. Ainsi, l'écart de variation entre actif et passif est plus faible entrainant un effet moindre dans les capitaux propres IFRS 17.

Un RNP moins contributeur. Des **plus-values actions reclassées** en OCI pour 737 M€ en OCI, compensant l'écart au RNP. Elles resteront dans les capitaux propres définitivement. Cette évolution s'explique par la différence de classification des actifs financiers qui donne lieu à la comptabilisation de la variation du latent soit par capitaux propres (OCI) soit par résultat dilué.

02

**Performance
financière**

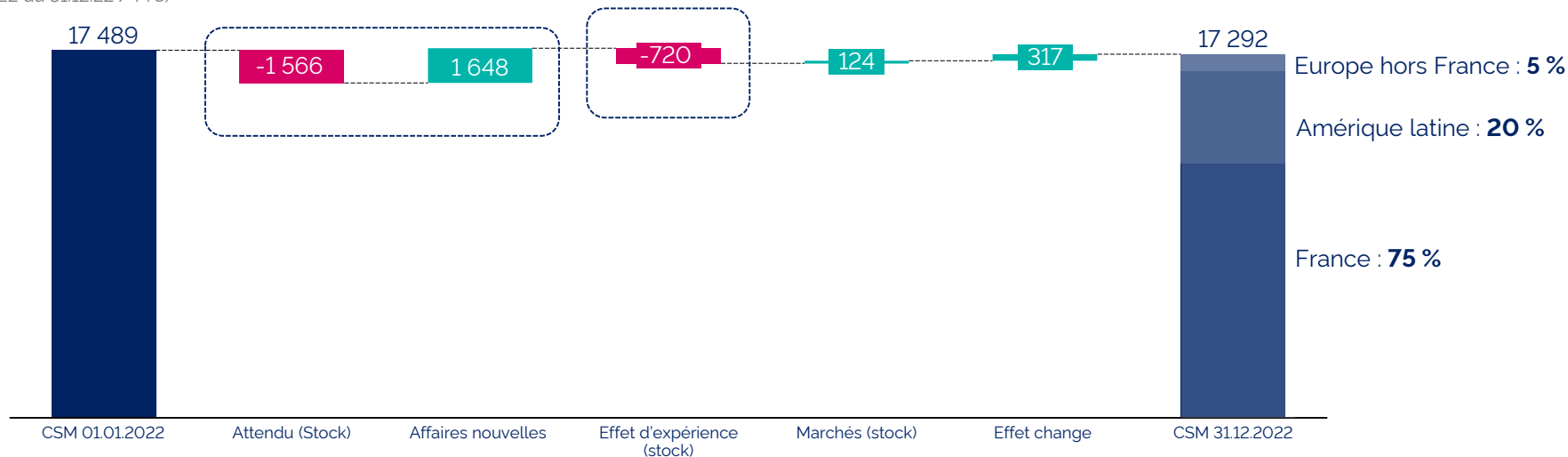


La CSM, réservoir de résultats futurs, est stable

Les affaires nouvelles reconstituent partiellement la CSM du Groupe

CSM Groupe

(01.01.22 au 31.12.22 / M€)



L'amortissement attendu, qui vient alimenter la marge d'assurance (- **1,6 Md€**), consomme une partie du stock de CSM.

La contribution des affaires nouvelles (+ **1,6 Md€**) permet de renouveler la CSM, hors effets non récurrents.

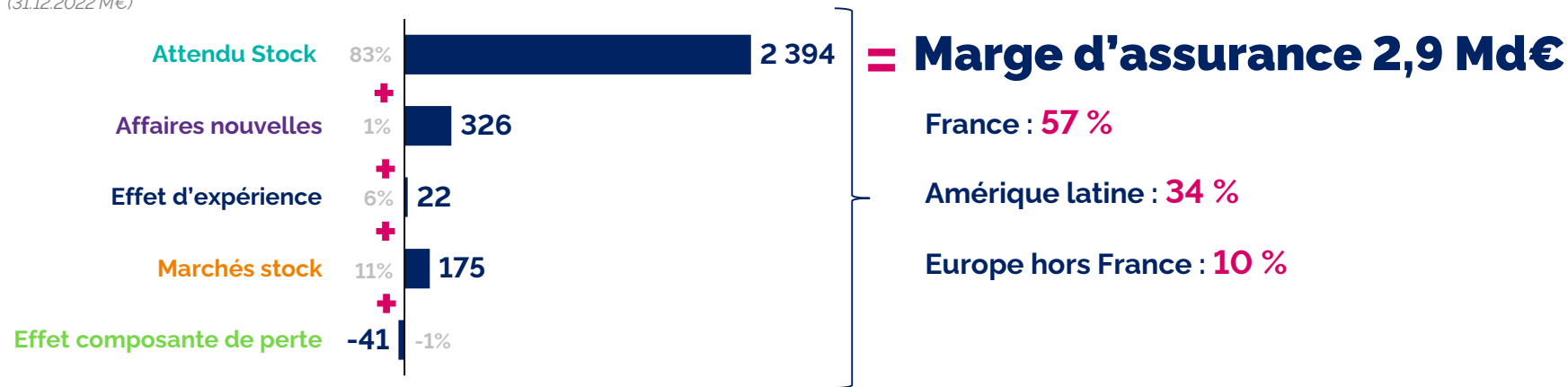
Les **effets non récurrents** (- **0,7 Md€**) sont majoritairement dus à la France, en lien avec l'inflation sur les frais et les rentes ainsi que la mise à jour des lois de rachat sur l'assurance emprunteur.

L'impact des marchés sur la CSM concernent exclusivement l'épargne/retraite et sont globalement neutres (+ **0,1 Md€**), avec des effets positifs en France et en Amérique latine, atténués par des effets négatifs en Europe hors France.

Analyse de la marge d'assurance Groupe

Dépendante du rythme de relâchement de la CSM

(31.12.2022 M€)



La réserve de profits futurs (CSM) et l'ajustement pour le risque (RA) sont libérés annuellement en marge d'assurance selon une quote-part¹ correspondant à la durée de couverture du contrat : **10 % en France, 18 % en Amérique latine et 15 % en Europe hors France.**

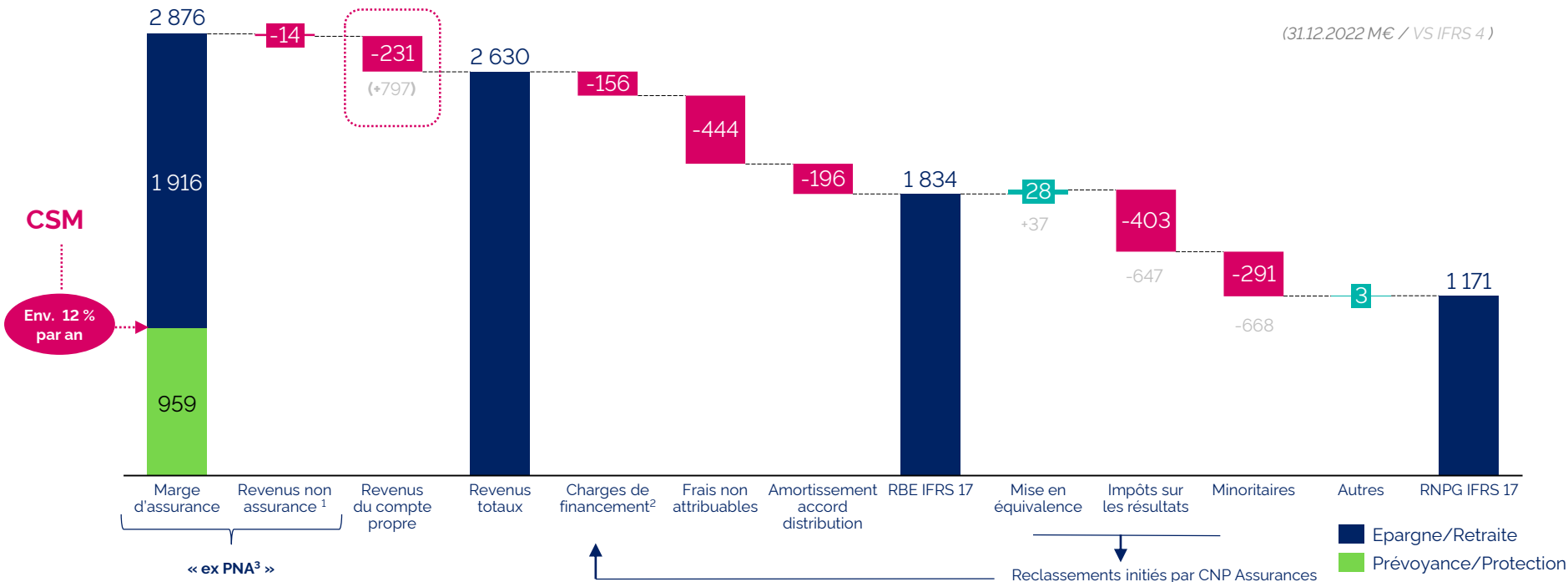
Les affaires nouvelles de l'année contribuent pour 326 M€ au résultat de l'année (dont 164M€ pour l'Amérique latine et 124 M€ pour la France).

L'effet d'expérience est favorable à l'international avec l'amélioration de la sinistralité sur CVP et CSH prise intégralement en résultat. Alors qu'il est défavorable sur la France avec la mise à jour des lois de rachat et la revalorisation des frais et des rentes causés par l'inflation, bien qu'amortis par le passage en CSM.

La remontée des taux a un impact positif sur le segment épargne/retraite avec une accélération du relâchement de la CSM.

Compte de résultat sous IFRS 17

(31.12.2022 M€ / VS IFRS 4)



Le résultat net part du groupe est de 1,1 Md€ s'expliquant notamment par le **repositionnement au bilan des plus values réalisées sur les actions (-506M€)** et **des impacts marché sur OPC** dorénavant comptabilisé en résultat **(-219M€)**

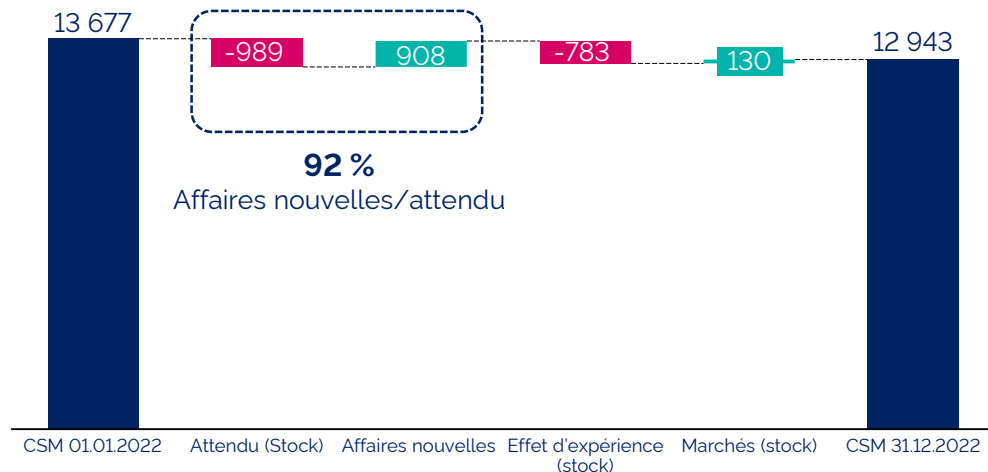
Les frais non attribuables représentent une partie des frais de gestion. La majeure partie des frais de gestion sont désormais **inclus dans la marge d'assurance : ils représentent les frais attribuables**

1. Revenus non assurance : UC, Consorcio... / 2. Charges de financement y compris Cash Flow Hedge sur la dette subordonnée de 700 M\$ / 3. Le PNA sous IFRS 4 n'était pas issu d'une projection et ne contenait pas une part des frais de gestion.

France : baisse de la CSM sous l'effet du contexte macro-économique

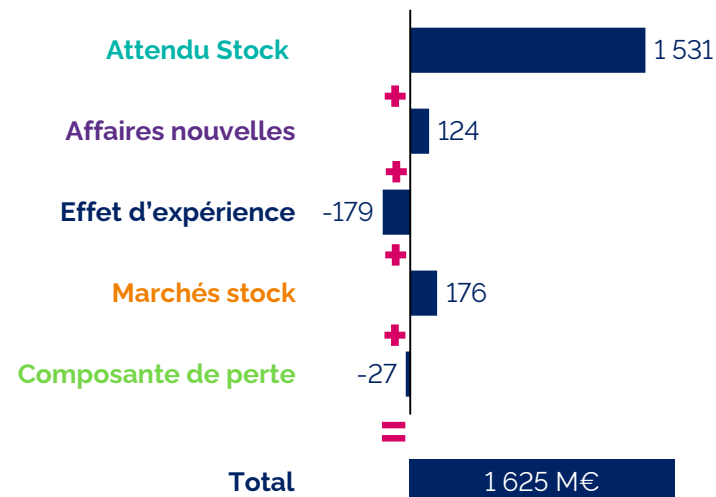
Evolution de la CSM

(01.01.22 au 31.12.22 / M€)



Analyse de la marge d'assurance

(M€)



La CSM est en baisse de - 734 M€ (- 5,4 %), liée essentiellement aux effets d'expérience (inflation et mise à jour des lois de rachats en emprunteur).

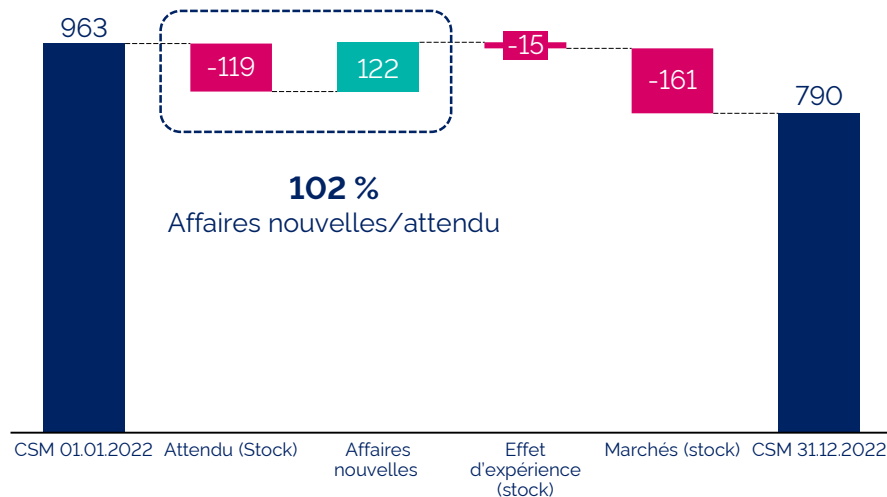
Les affaires nouvelles en CSM (908M€) reconstituent en partie la CSM libérée (989M€) en marge d'assurance (attendu stock) : **92%**.

La marge d'assurance est de 1,6 Md€, provient essentiellement du relâchement attendu de la CSM et des provisions pour risque (+ 1 531 M€). Elle est majorée par l'effet favorable de la hausse des taux (176 M€) et la contribution des affaires nouvelles (124 M€), atténués par l'impact de l'inflation et la mise à jour des lois de rachats en emprunteur (-179 M€).

Europe hors France : une CSM impactée par les marchés financiers

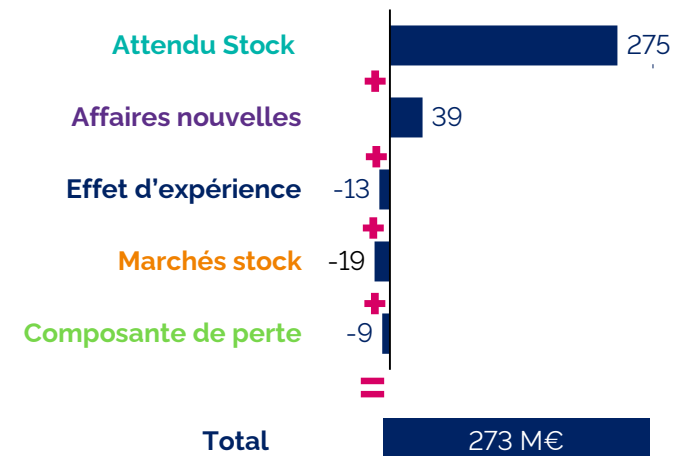
Evolution de la CSM

(01.01.22 au 31.12.22 / M€)



Analyse de la marge d'assurance

(M€)



La CSM est en baisse de - 174 M€ (- 18,0 %) en raison d'impact défavorable des marchés en Italie.

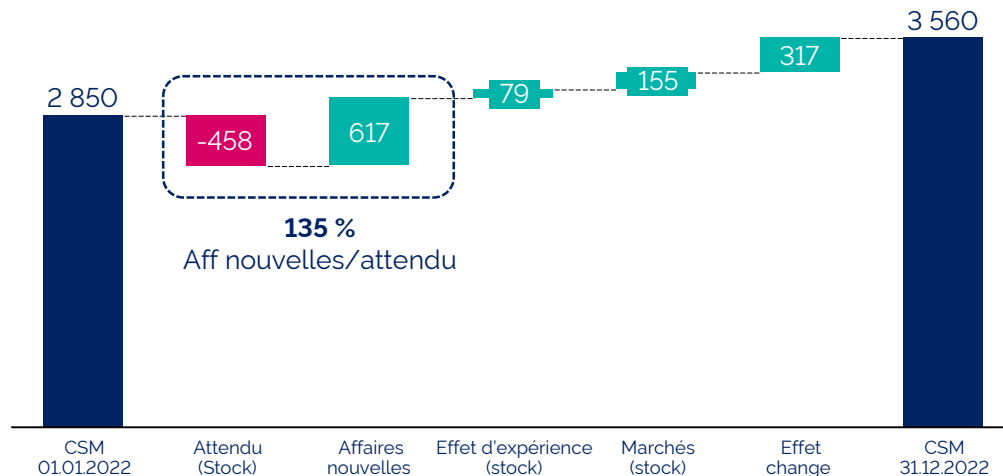
Les affaires nouvelles en CSM (122M€) permettent le renouvellement de la CSM libérée (119 M€) en marge d'assurance (attendu stock) : **102%**.

La marge d'assurance est de 273 M€, constituée principalement par la contribution de CNP Santander (118 M€). Concernant les filiales italiennes, elles contribuent à hauteur de 69 M€ pour CUV et 68 M€ pour CVA.

Amérique latine : bonne dynamique des affaires nouvelles

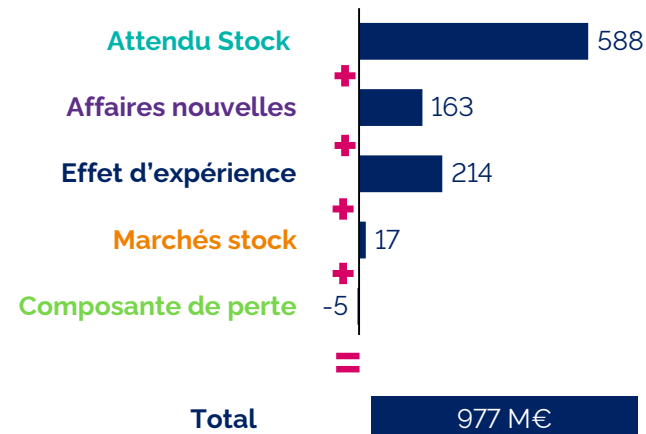
Evolution de la CSM

(01.01.22 au 31.12.22 / M€)



Analyse de la marge d'assurance

(M€)



La CSM est en hausse de + 711 M€ (+ 24,9 %) en raison de l'augmentation des encours en épargne/retraite, d'une amélioration de la sinistralité et de l'évolution des marchés favorable sur les UC.

les affaires nouvelles en CSM (617M€) génèrent un accroissement de la CSM : **135%**.

La marge d'assurance est de 977 M€ constituée principalement par le relâchement attendu de la CSM et des provisions pour risque (588 M€). L'amélioration de la sinistralité (214 M€) ainsi que l'apport des affaires nouvelles (163 M€) impactent favorablement la marge d'assurance.

RNPG IFRS 17 par zone géographique

(M€)

	France	Amérique Latine	Europe hors France	CUV	CVA	Santander	Autres
Marge d'assurance	1 625	977	273	69	68	118	18
Revenus totaux	1 309	1 063	258	45	67	138	8
Résultat brut d'exploitation (RBE)	894	790	149	36	34	77	3
RESULTAT NET PART DU GROUPE (RNPG)	866	234	72	14	22	33	3

03

Gestion du bilan



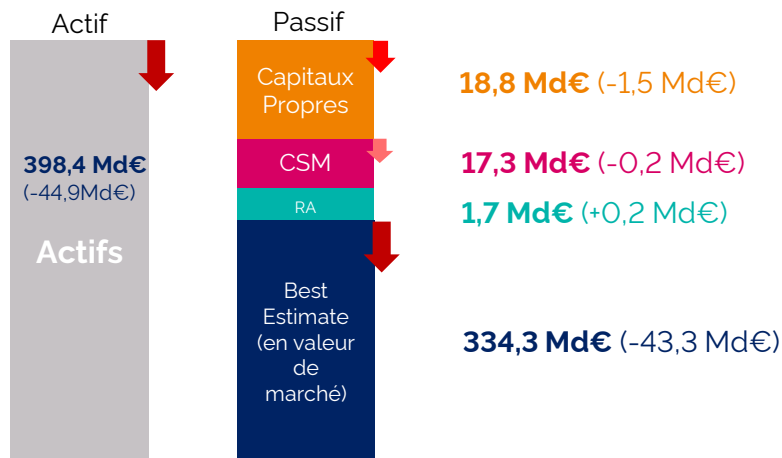
Une meilleure adéquation des actifs-passifs

Au bilan

Contexte 2022 :

OAT 10 = 3,1 % (+ 290 pts) ; CAC 40 = 6 474 pts (- 9,8 %)

Bilan IFRS 9-IFRS 17



Le passage sous IFRS 17 **permet une moindre volatilité des capitaux propres face aux mouvements de marché.**

- **L'actif et le passif évoluent de manière plus symétrique car tous 2 en valeur de marché.** Ainsi de l'écart de variation entre actif et passif est plus faible, entrainant un effet moindre dans les capitaux propres IFRS 17.
- La **CSM et le BE absorbent une part des mouvements de marché** qui ne se retrouvent plus en totalité en capitaux propres mais pour partie en résultat.
- Au 31.12.2022, les pertes de crédit attendues (**ECL**) **sont de -298 M€** en IFRS 9

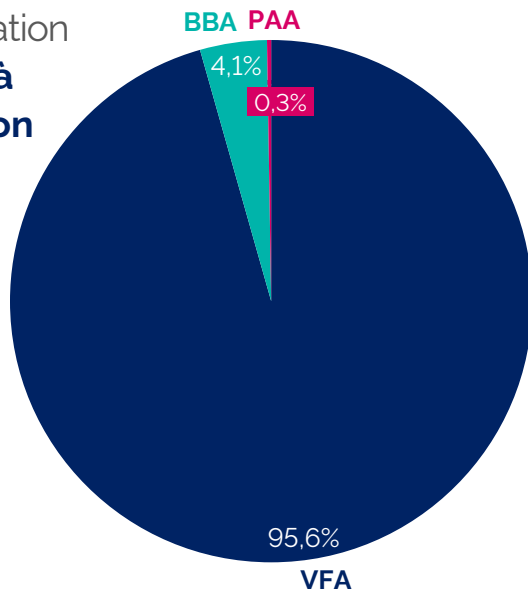
Prépondérance du modèle VFA

Répartition du passif d'assurance

(31.12.2022)

Building Block Approach (BBA)

est le modèle général d'évaluation des passifs pour **les contrats à participation indirecte ou non participatif**.



Premium Allocation Approach (PAA)

est appliqué aux **contrats non participatif de courte durée** (< 1 an) dont les flux destinés aux assurés ne varient avec les éléments sous-jacents.

Variable Fee Approach (VFA)

est **obligatoire** pour les **contrats d'épargne/retraite à participation directe**.

04

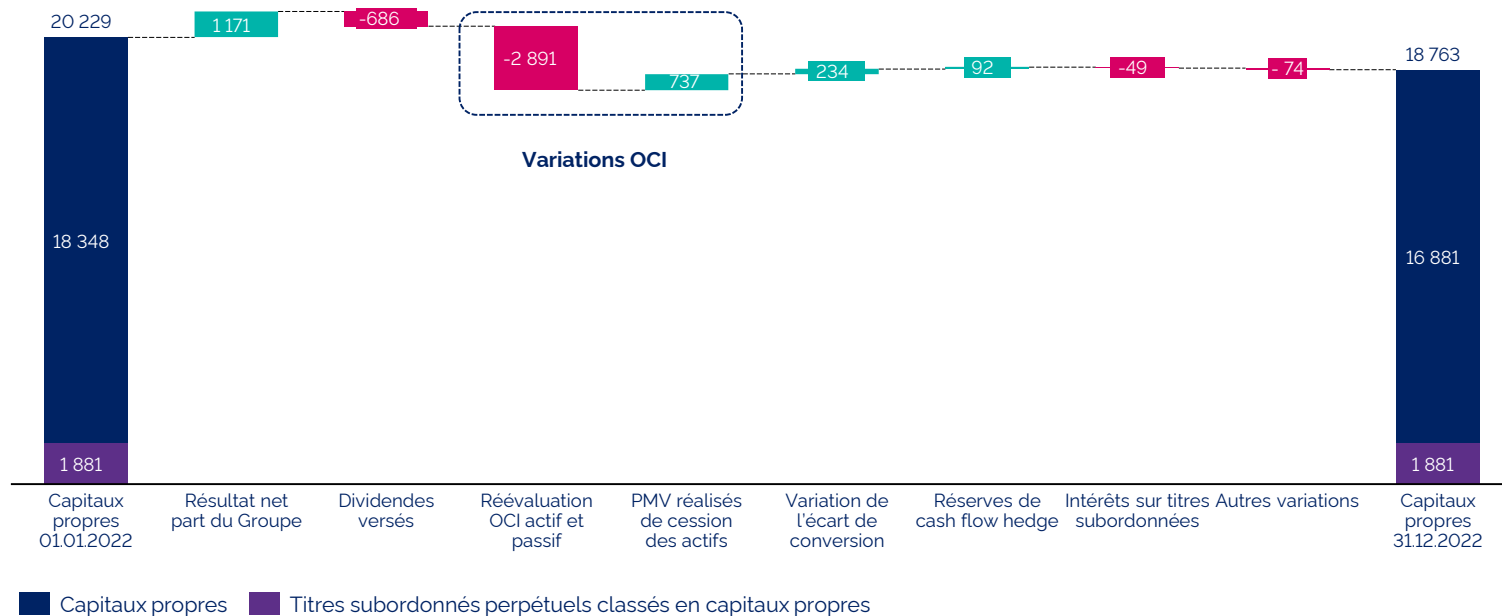
Patrimoine économique



Evolution des capitaux propres

De la FTA au 31/12/22

M€



Les **capitaux propres** au 31.12.2022 baissent de **1,5 Md€**, un écart plus modéré **par rapport à IFRS 4 (- 4 Md€)**.

La réévaluation OCI actif passif (-2,9 Md€) se décompose en variations d'OCI actifs (net d'impôts différés) recyclables¹ de - 28 Md€ et non recyclable de - 2,8 Md€, compensées partiellement par la variation OCI passif de 28 Md€.

Les plus-values réalisées de cession des actifs (737 M€) passent désormais en capitaux propres.

1. OCI actif recyclable: élément recyclable en résultat

Agrégat CSMN + Capitaux propres

Patrimoine économique de l'entreprise

Groupe CNP Assurances En M€	31/12/2022	Transition 01/01/2022	Variation
Capitaux propres Groupe et CSM Groupe nets d'impôts différés et nets de minoritaires	29 828	31 830	- 2 002

Le **patrimoine économique** de CNP Assurances est constitué des **capitaux propres** et de la **CSM nette**, qui représentent conjointement la **somme des richesses déjà constatées**, auxquels on ajoute la projection des **richesses futures**.

Il **baisse de 2 Md€ en 2022**, soit - 6,3 %, expliqué par :

- **Une baisse de 1,5 Md€** des fonds propres, qui subissent à la fois la hausse des taux et la baisse des actions.
- **Une baisse de 0,5Md€** des marges futures actualisées (CSMN) après prise en compte des minoritaires au Brésil.

La combinaison des capitaux propres et de la CSM nette sera utilisée pour mesurer le **ratio d'endettement** (niveau d'endettement du Groupe) et donc sa solvabilité

05

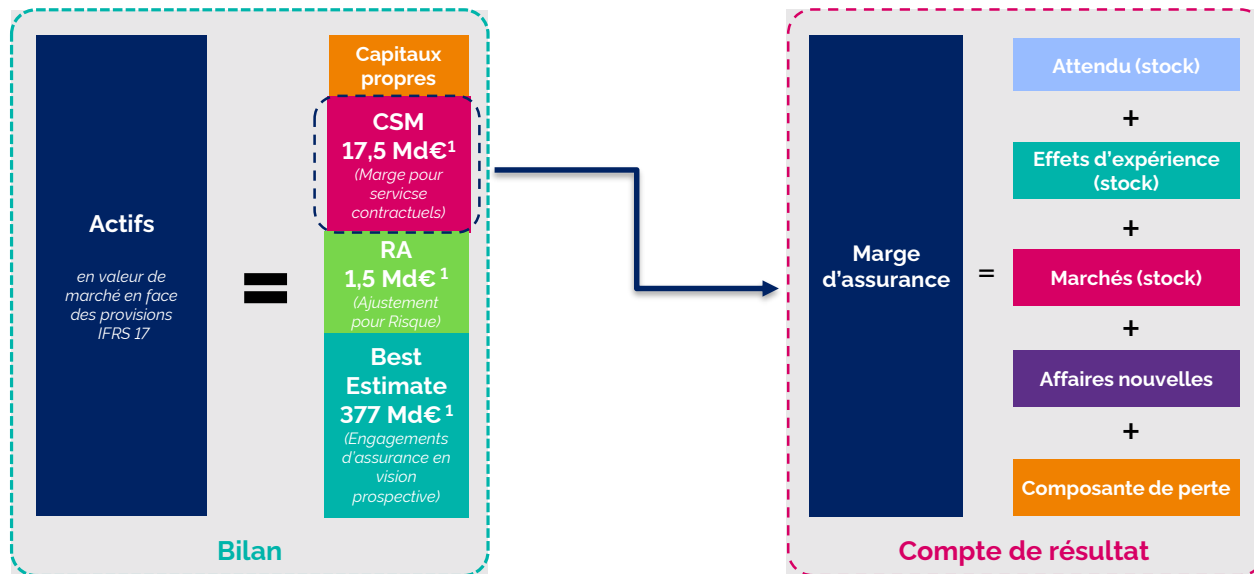
Annexes



La norme IFRS 17 introduit la CSM, réservoir des résultats futurs

La norme IFRS 17 introduit un cadre de **valorisation des provisions prospectif** dont 2 principes clés en découlent :

L'évaluation des **passifs en valeur de marché** et la **mise en réserve des profits futurs (CSM)** pour reconnaissance des profits tout au long de la vie du contrat



La CSM, **réservoir des profits futurs attendus**, permettra d'absorber les variations de marché en épargne/retraite ainsi que les changements d'estimation des résultats. Elle est constituée, dès la commercialisation d'un contrat (ou à la transition) **et est relâchée en résultat progressivement** : elle représente une **part très importante du résultat de l'année**.

Au passif : les méthodes de calcul de la CSM

Impacts sur le résultat, la CSM et l'OCI

	VFA	BBA	PAA
	95,6 % épargne/retraite épargne/retraite avec PB et épargne UC	4,1 % emprunteur et prévoyance (individuel & collectif hors CNP Santander)	0,3 % prévoyance collective & IARD (+ CNP Santander)
Si modification des hypothèses techniques	impacte la CSM	impacte la CSM¹	impacte le Résultat
Si modification des hypothèses financières	impacte la CSM	impacte le Résultat² ou OCI Option OCI appliquée sur la quasi-totalité des périmètres BBA	impacte le Résultat ou OCI

OCI (Other Comprehensive Income) : passage d'une charge ou d'un produit directement en **capitaux propres** sans passage par le compte de résultat

A l'actif : focus sur les évolutions de norme

Mode de comptabilisation des investissements

Instrument financier	IAS 39 (avant 01/01/2023)	IFRS 9 (à partir du 01/01/2023)
Actions	juste valeur par OCI	juste valeur par OCI
OPC	juste valeur par OCI	juste valeur par résultat ¹
Obligations	juste valeur par OCI	juste valeur par OCI ou coût amorti
Obligations structurées	juste valeur par résultat	juste valeur par résultat
Dérivés	juste valeur par résultat	juste valeur par résultat
Immeubles (IAS 40)	coût amorti	coût amorti ou juste valeur par résultat

Dans le cadre de l'application d'IFRS 17 au passif, **des options ont été prises à l'actif en norme IFRS 9 pour éviter les écarts actif/passif**. Ainsi les variations de valeur de marché des actions ainsi que les plus ou moins values de cession des actions impactent désormais les capitaux propres (par l'OCI) et non plus le résultat.

Rappel des méthodologies appliquées à la CSM, au BE et à la RA

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des provisions techniques sont les suivantes :

Choix méthodologiques

- La **méthode VFA** (avec *carve out*¹) est **majoritairement appliquée** (**95 % du périmètre** en termes de provisions nettes de réassurance)
- Une **courbe des taux** inspirée de Solvabilité 2 (**approche *bottom up***) : taux sans risque + prime de liquidité (exemple en France pour la FTA : *volatility adjustment*² de 64 bp)
- Des **différences de modélisation par rapport à Solvabilité 2** : valorisation des versements futurs sur les périmètres épargne/retraite, frais rattachables...
- Ajustement pour risque : approche par quantile basée **sur un niveau de confiance de 80 %**
- Activation de l'**option OCI** au passif en VFA et en BBA

Compte de résultat

31.12.22 / M€

Marge d'assurance	2875
dont France	1625
dont Europe hors France	273
dont Amérique Latine	977
Autres revenus d'assurance	-14
Revenus compte propre	-231
Revenus totaux	2630
Charges de financement	-156
Frais	-444
Eléments relatifs aux opérations d'acquisitions	-196
RBE IFRS 17	1833
Mises en équivalence nettes	28
Impôts sur les résultats	-403
Intérêts minoritaires	-291
M&A	3
Résultat Net Publié IFRS 17	1171

Lexique

Building Block Approach BBA

Modèle Général d'évaluation des passifs pour les contrats à participation indirecte ou non participatif (contrat participatif direct mais dont les flux du contrat varient néanmoins avec les éléments sous-jacents).

Variable Fee Approach VFA

Adaptée du modèle BBA et obligatoire pour les contrats à participation directe (l'assuré à droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents).

Premium allocation Approach PAA

Contrat non participatif de courte durée (< 1an) dont les flux destinés aux assurés ne varient avec les éléments sous-jacents. Modèle facultatif pour les affaires à court terme.

CSM ou Marge de Service Contractuelle

Représente une «provision pour profit », relâchée au fur et à mesure de la période de couverture des contrats. La CSM ne peut devenir négative. Le cas échéant, le contrat sous jacent devient onéreux et passe dans la composante de perte.

Risk Adjustment

Provision technique visant à capter l'incertitude liée aux risques non financiers dans l'optique de mesurer le passif d'assurance de la manière la plus économique possible.

Attendu (stock)

Composante de la marge d'assurance. Correspond à l'allocation attendue de la CSM et du RA sur le stock de contrats présents au début de l'année (avec une vision de CSM début d'année, avant changement d'hypothèse et effet des marchés).

Effets d'expérience (stock)

Composante de la marge d'assurance. Impact des écarts d'expérience constatés entre l'attendu et le réalisé (impact direct en P&L ou effet de l'allocation en P&L de l'impact sur la CSM) ainsi que des changements d'hypothèses techniques.

Marchés (stock)

Composante de la marge d'assurance. Impact du changement de l'environnement économique (impact direct en P&L pour le périmètre BBA ou effet de l'allocation en P&L de l'impact sur la CSM pour le périmètre VFA) + marge financière pour le périmètre BBA.

Affaires nouvelles

Composante de la marge d'assurance. Résultat des affaires nouvelles de l'année (effet de l'allocation en P&L de la CSM créée).

Composante de perte

Composante de la marge d'assurance. Lorsqu'à l'initialisation du contrat, un groupe est reconnu onéreux, la perte est immédiatement reconnue en résultat. Il s'agit d'une « provision pour perte », reprise au fur et à mesure de la durée de couverture.

Calendrier



CONTACTS INVESTISSEURS & ANALYSTES

Céline BYL

I (+33) 01 42 18 77 95

Pascale FARGNIER

I (+33) 01 42 18 93 27

Anne Laure LE HUNSEC

I (+33) 01 42 18 74 43



debtir@cnp.fr